



THE NORDIC
AFRICA INSTITUTE
NORDISKA AFRIKAINSTITUTET

Insécurité au Burkina Faso – au-delà des minerais de conflit

LES LIENS COMPLEXES ENTRE L'EXPLOITATION AURIFERE ARTISANALE ET LA VIOLENCE



NAI Policy Notes 2021:4
Cristiano Lanzano
Sabine Luning
Alizèta Ouédraogo



Qu'il y a-t-il de nouveau ?

L'économie du Burkina Faso est passée de la dépendance à l'agriculture à la dépendance au secteur aurifère. Parallèlement, l'insécurité croissante à travers le Sahel et l'émergence de groupes armés non étatiques a engendré des nouvelles difficultés. Le gouvernement doit faire face à la prolifération des attaques violentes ainsi qu'à la recrudescence du nombre de groupes d'autodéfense civile dans les zones rurales. Les discours médiatiques associent l'augmentation de la violence à l'augmentation de l'extraction de l'or, nourrissant ainsi les préoccupations concernant les « minerais de conflit », c'est-à-dire l'idée que l'extraction des ressources engendrera inévitablement une escalade de la violence. Cependant, la simplicité de ce discours doit être remise en cause à la lumière de la complexité de la politique nationale.

En quoi cela est-il important ?

Depuis 2015, la violence armée a causé plus de mille morts et entraîné des déplacements de masse à l'intérieur du pays. Les attaques ont ciblé les travailleurs et les infrastructures des sociétés d'exploitation aurifère industrielles ; mais l'insécurité a également touché l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or (EMAPE), bien que de manière plus complexe. Les groupes armés sont accusés d'essayer de contrôler les activités minières. Les spéculations concernant le recrutement de djihadistes et les liens financiers entre l'EMAPE et ces groupes sont répandues, mais les preuves sont limitées. Il est nécessaire de mieux comprendre la relation entre l'exploitation aurifère, les groupes armés et l'État pour élaborer des solutions efficaces afin de mettre fin à la violence.

Que convient-il de faire et qui doit agir ?

Les discours concernant les « minerais de conflit » doivent être nuancés. Pendant des années, les concessionnaires privés ont contrôlé la gouvernance de l'EMAPE, ce qui a contribué à la privatisation de la sécurité. L'émergence de groupes djihadistes et d'autodéfense a exacerbé cette tendance, ce qui n'est pas surprenant. Pour inverser cette trajectoire, les politiques gouvernementales doivent répondre aux besoins et aux demandes des mineurs et des communautés rurales en matière de sécurité et contribuer ainsi à restaurer la confiance dans l'État.

© Nordiska Afrikainstitutet/The Nordic Africa Institute, septembre 2021

Traduction du titre 'Insecurity in Burkina Faso – beyond conflict minerals', Policy Notes, 2021:3.

Les opinions exprimées dans ce volume sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du Nordic Africa Institute (NAI).



Cette note de politique ainsi que tous les autres titres de la série de notes de politique du NAI sont disponibles dans notre archive numérique Diva, www.nai.diva-portal.org, en accès libre ; elles peuvent être consultées ou téléchargées gratuitement par tout utilisateur.

Droits et autorisations

Ce document est disponible sous la licence Creative Commons Attribution 3.0 (CC BY 3.0). Vous pouvez le copier, le distribuer, le transmettre et l'adapter dans les conditions suivantes :

Attribution. Si vous citez ce document, vous devez inclure le nom de l'auteur ou des auteurs, le titre du document et les mentions relatives aux droits d'auteur dans l'attribution.

Traductions et adaptations. Si vous créez une traduction ou une adaptation de ce document, veuillez ajouter la clause de non-re-

sponsabilité suivante accompagnée de l'attribution : Ceci est une traduction/adaptation d'un document original rédigé par le Nordic Africa Institute (NAI). La traduction/l'adaptation n'a pas été créée par le NAI. Le NAI ne pourra pas être tenu responsable du contenu ni des erreurs comprises dans cette traduction/adaptation. Les opinions et points de vue exprimés dans la traduction/l'adaptation relèvent de la seule responsabilité du ou des auteurs de la traduction/adaptation et ne sont pas soutenus par le NAI.

Contenu de tiers. Le NAI ne possède pas nécessairement chaque élément du contenu compris dans le document. Par conséquent, le NAI ne garantit pas que l'utilisation d'une partie ou d'un élément individuel appartenant à un tiers et contenu dans le document n'enfreindra pas les droits de ce tiers.

Veuillez envoyer toutes vos questions concernant les droits et les licences à The Nordic Africa Institute, PO Box 1703, SE-751 47 Uppsala, Suède.

ISSN 1654-6695
ISBN 978-91-7106-879-8

Photo de couverture. Bouda, Burkina Faso, 23 février 2020. Un mineur couvert de poussière dans une mine d'or. Photo : Sam Mednick, AP.



Insécurité au Burkina Faso – au-delà des minerais de conflit

LES LIENS COMPLEXES ENTRE L'EXPLOITATION AURIFÈRE ARTISANALE ET LA VIOLENCE

L'exploitation aurifère artisanale au Burkina Faso a augmenté ces dernières années, de même que les attaques violentes de groupes armés non étatiques. Il est cependant trop simpliste de supposer qu'il existe un lien de causalité naturel entre les deux. L'escalade de la violence doit plutôt être considérée comme le résultat de tendances de longue date, telles que le désengagement de l'État, la dépendance croissante à l'or et la privatisation progressive de la sécurité. Pour freiner la violence, nous recommandons aux décideurs politiques d'éviter d'adopter une approche répressive à l'égard de l'extraction minière artisanale et de repenser la gouvernance du secteur en concertation avec les mineurs et les communautés rurales.



CRISTIANO LANZANO, SABINE LUNING ET ALIZÈTA OUÉDRAOGO

Dans la nuit du 4 au 5 juin 2021, des insurgés ont tué au moins 160 civils lors d'une attaque contre la communauté de l'exploitation aurifère de Solhan, un village du nord-est du Burkina Faso. Cette zone fait partie de la région des trois frontières (entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger) ; elle est depuis cinq ans le foyer d'une recrudescence de violences perpétrées par divers groupes armés se réclamant d'Al-Qaïda, de l'État islamique et d'autres réseaux terroristes. Les assaillants, à bord d'une vingtaine de motos, ont d'abord visé la force de défense civile locale, les *Volontaires pour la défense de la patrie (VDP)*, puis une mine d'or artisanale, avant de réduire en cendres des maisons et un marché. Quelques semaines auparavant, le ministre de la Défense s'était rendu dans la région pour déclarer que des efforts militaires accrus avaient rendu la zone et la population sûres. Après l'attaque, le gouverneur régional a interdit l'exploitation aurifère artisanale en affirmant que des groupes terroristes empiétaient sur les régions d'exploitation aurifère. Cette attaque, la plus meurtrière contre des civils à ce jour, soulève la question du rôle de l'exploitation aurifère dans l'insécurité actuelle. Elle met en évidence les fragilités de la protection de l'État et la nécessité d'évaluer les effets de la participation des groupes d'autodéfense civile.

Depuis la fin des années 90, le secteur de l'exploitation aurifère s'est développé au Burkina Faso et suscité l'espoir d'augmenter les recettes fiscales et les bénéfices du développement généré par les ressources. Au cours des décennies précédentes, l'État avait occupé le devant de la scène en tant qu'organisateur de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or (EMAPE). Cependant, à partir du milieu des années 90, la perspective d'un secteur aurifère en plein essor a conduit à l'élaboration de réformes importantes visant à libéraliser l'extraction minière et à attirer des investisseurs étrangers dans le but de développer l'extraction minière à grande échelle de l'or (EMGE).

Le changement néolibéral qui s'est produit sous le régime de Blaise Compaoré (1987-2014) a fait de l'EMGE et de l'EMAPE un foyer de réseaux patrimoniaux qui ont franchi les frontières entre l'État et le secteur privé. Cela a révélé un paradoxe : les hommes d'affaires participant à l'achat d'or entretenaient de bonnes relations avec l'élite de l'entourage de Compaoré, c.-à-d. l'élite qui contrôlait l'État, mais leurs activités illégales ont fait de l'EMAPE un point d'affaiblissement de l'État. Les ombres créées par ce lien entre les relations État-privé autour de l'or et amplifiées par les politiques néolibérales hantent actuellement le Burkina Faso.

1.3 million de déplacés internes

En raison de l'escalade de la violence, 1,3 million de personnes au Burkina Faso, soit **6 % de la population**, ont été déplacées à l'intérieur du pays depuis le début de 2019, ce qui en fait la crise de déplacement à la croissance la plus rapide au monde.



60%

des PDI au Burkina Faso sont des enfants

Qu'est-ce qu'une PDI ?

Les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) sont des personnes forcées à fuir. Tout comme les réfugiés, les PDI doivent quitter leur foyer en raison d'un conflit ou de persécutions. Mais il existe une différence fondamentale. Pour trouver un lieu sûr, les réfugiés quittent le pays dans lequel ils vivent, tandis que les PDI restent à l'intérieur de leur pays.

Sources: Le HCR et le Global Center for the Responsibility to Protect (juillet 2021).

Les contours d'un État fragile

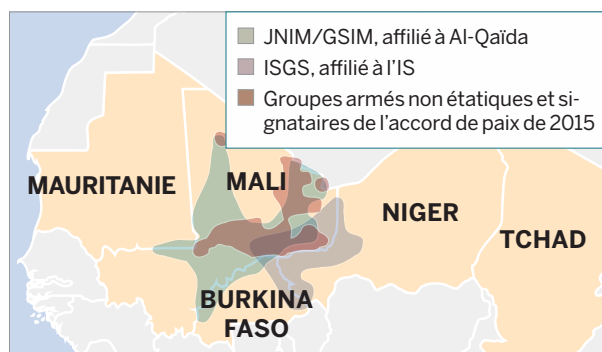
Après la chute de Compaoré en 2014, la transition politique a été caractérisée par une lutte entre l'élite militaire pro-Compaoré – le Régiment de sécurité présidentielle (RSP) – et l'armée régulière. Ceci a abouti à un coup d'État manqué en septembre 2015. En novembre 2015, les élections présidentielles ont porté au pouvoir Roch Marc Kaboré, un homme politique qui, malgré sa longue carrière au sein du régime de Compaoré, s'était retourné contre lui. Le résultat des élections a montré que les électeurs souhaitent certes rompre avec le passé, mais également disposer à nouveau d'un gouvernement expérimenté capable d'éviter l'instabilité politique.

En janvier 2016, quelques jours après l'investiture du gouvernement Kaboré, des attentats terroristes meurtriers ont été perpétrés dans la capitale, Ouagadougou. Beaucoup ont accusé l'ancien président Compaoré – qui aurait conclu des accords avec des groupes djihadistes pour protéger le territoire du Burkina Faso – et cité le fait que sa destitution avait ouvert les vannes et exposé le pays aux groupes armés. Au cours du premier quinquennat de Kaboré, qui a été réélu en novembre 2020, le Burkina Faso est devenu un pôle d'attraction de la violence et des

attaques terroristes. Ceci a entraîné des affrontements au sein des communautés et le déplacement interne de près d'un million de citoyens.

À la fin de 2019, les attaques ont semblé diminuer. Il se peut que ceci ait résulté du renforcement des capacités militaires, de la réussite des refoulements des groupes violents, de l'officialisation des groupes de défense civile ou des projets et programmes de secours internationaux visant à améliorer les relations intercommunautaires. Cependant, depuis fin avril 2021, la violence dans l'est et le nord du pays a de nouveau augmenté de manière alarmante, comme l'attentat de Solhan l'a montré tragiquement.

Les manœuvres de Compaoré ne doivent pas être considérées comme la seule cause de la violence. Les luttes internes au sein de l'armée et la tentative de coup d'État de 2015 ont donné au régime de Kaboré des raisons de se méfier de l'armée, ce qui a conduit à un remaniement des effectifs militaires et à la redistribution ou au démantèlement du matériel militaire. Ceci a réduit la capacité des militaires à défendre le territoire national. De plus, dans les zones rurales, la présence de l'État s'affaiblissait déjà, avant même le départ de Compaoré. En effet, dans la vision de nombreux jeunes mécontents vivant en zone urbaine ou rurale, le nouveau gouvernement dirigé par Kaboré aurait fini par perpétuer de vieux problèmes au lieu d'incarner l'espoir d'un avenir meilleur. Les conflits fonciers, les différends liés aux ressources et la désillusion politique ont préparé le terrain pour que les groupes violents tirent parti du mécontentement.



Zones d'influence des groupes extrémistes armés dans la région du G5 Sahel. Sources: AFP, ECFR, MINUSMA, Opération Barkhane et G5 Sahel.

Groupes d'autodéfense et violence communautaire

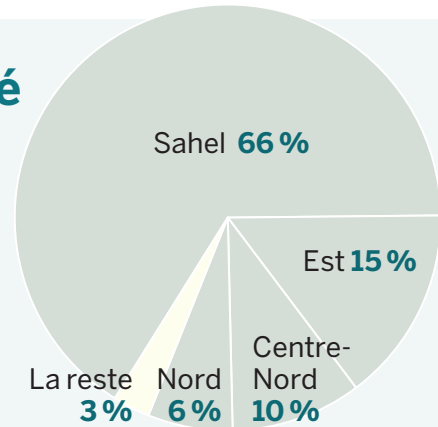
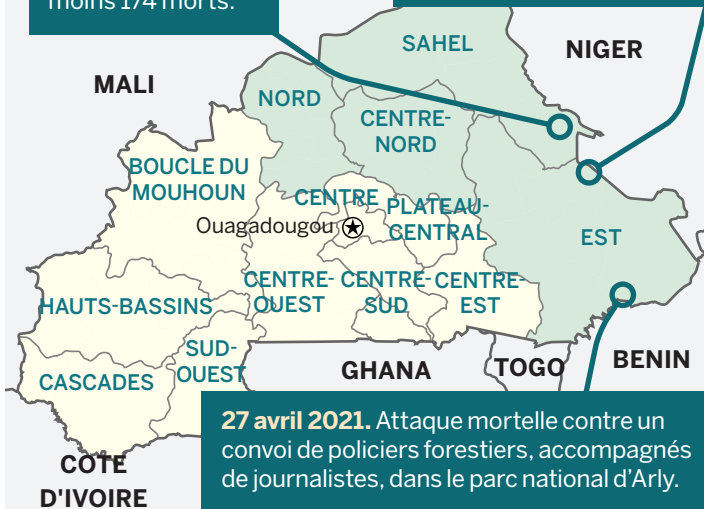
Parallèlement à sa couverture des attaques armées (soi-disantes) djihadistes et de la montée de l'insécurité, la presse burkinabé a fait état de la popularité croissante des milices autoproclamées et des groupes d'autodéfense tels que les Koglweogo (signifiant « gardiens

La violence se produit en majorité dans le nord et dans l'est

Les régions du nord et de l'est du Burkina Faso – le Sahel, l'Est, le Centre-Nord et le Nord – dans lesquelles **97 % des décès** ont été signalés – ont été les plus touchées par la violence.

4 et 5 juin 2021. Massacres dans les villages de Solhan et de Tadaryat. Au moins 174 morts.

3 mai 2021. Des militants islamistes ont attaqué le village de Kodyel. Au moins 30 morts.



Décès signalés par région, du 1er janvier au 11 juin 2021. Source: The Armed Conflict Location & Event Data Project, ACLED.

Tendances régionales en matière de violence

NORD AND SAHEL. Ethnicisation progressive ; les Peuls sont particulièrement visés ; présence affaiblie de l'État.

CENTRE-NORD. Groupes de vigilance impliqués dans l'escalade de la violence ; attaques contre les chrétiens (violences interreligieuses, mais également attaque contre la classe dirigeante).

EST. Djihadisation du banditisme ; des extrémistes s'alliant à des réseaux criminels préexistants.

de la brousse » en mooré). Après 2015, de nombreuses nouvelles branches ont été créées, en particulier dans les petites villes et les zones rurales du centre et du nord du Burkina Faso. Ces groupes ont commencé à poursuivre les criminels et à infliger des sanctions extrajudiciaires. Après 2018, ils se sont engagés de facto dans la lutte contre l'extrémisme violent, ce qui a soulevé avec plus d'urgence la question de l'érosion du monopole de l'État concernant la violence.

Au niveau local, les groupes Koglweogo sont considérés comme légitimes et peuvent mobiliser des relations politiques. Cependant, ils contribuent également à l'escalade des conflits locaux plus anciens de pression sur la terre et la mobilité. Dans l'ouest du Burkina Faso, une région de langue mandé hébergeant depuis longtemps des agriculteurs et des chercheurs d'or mossi, une rivalité est apparue entre les groupes Koglweogo et les chasseurs traditionnels dozos. Les chasseurs dozos jouent un rôle d'autodéfense similaire, mais au sein d'une institution (de chasse) plus établie, la *donsoya*.

Dans les régions centrales et septentrionales (historiquement mossi), la présence d'éleveurs semi-nomades peuls s'est renforcée en raison de la sécheresse sahélienne et des processus de sédentarisation. Lors de violences récentes, les Peuls ont été attaqués par des groupes d'autodéfense qui les ont accusés de collaborer avec des djihadistes. Les groupes Koglweogo sont également soupçonnés d'être associés à des acheteurs d'or ou à des réseaux criminels. Par conséquent, il est important d'analyser la violence actuelle dans une perspective plus large, en prenant en compte l'histoire de la migration et les relations entre les communautés, les modèles d'inégalité économique et la vulnérabilité de l'État.

La position du gouvernement concernant les groupes d'autodéfense est contradictoire ; elle oscille entre les condamner et essayer de les officialiser. En janvier 2020, un projet de loi parlementaire a officialisé le recrutement et la formation de « Volontaires pour la défense de la patrie » armés, c.-à-d. les VDP déjà évoqués. Cela a suscité un débat sur la violence croissante

et le danger auquel les volontaires seraient exposés. Des observateurs internationaux ont également signalé des abus commis par l'armée burkinabé et des cas d'exécutions extrajudiciaires dans le cadre d'opérations antiterroristes. L'effacement du monopole concernant la violence et de ceux qui représentent « la loi », ainsi que les questions de responsabilité, peuvent nourrir la méfiance et le ressentiment parmi les populations concernées.

La gouvernance hybride de l'exploitation minière artisanale

Dans l'EMAPE, la chaîne de production et de commercialisation de l'or est structurée autour de modèles de gouvernance hybrides combinant la législation officielle avec des pratiques semi-légales et des arrangements informels. Le secteur minier artisanal est réglementé par le code minier national (modifié pour la dernière fois en 2015) ; les mineurs et les négociants peuvent obtenir une reconnaissance officielle à l'aide de licences et de permis. Cependant, plusieurs étapes de production restent au moins partiellement informelles. L'extraction est effectuée par des équipes de mineurs qui obtiennent l'accès à la ressource en négociant officieusement avec des propriétaires terriens ou des chefs – et en leur payant des tributs. Le traitement du minerai est réalisé par des opérateurs ; ils obtiennent l'autorisation de travailler sur un site minier de la même manière, puis conviennent de leur rémunération avec les mineurs officieusement.

Jusqu'en 2006, le Comptoir Burkinabé des Métaux Précieux (CBMP) était à la fois une structure étatique chargée de la réglementation et l'acheteur d'or final (et seul autorisé). Lors de la libéralisation économique sous Compaoré, l'achat d'or a été privatisé ; plusieurs fonctionnaires qui avaient travaillé auparavant pour le CBMP sont devenus des acheteurs d'or privés agréés. Au cours de la première décennie du XXI^e siècle, ces entreprises privées locales, appelées généralement comptoirs, ont également assumé un rôle officieux de gouvernance centrale et de contrôle territorial sur de nombreux sites miniers.

Des comptoirs privés ont tenté de monopoliser la commercialisation de l'or par le biais de réseaux capillaires d'acheteurs d'or individuels qui avaient fiabilisé leurs relations avec les mineurs en leur offrant des prêts et du soutien. Les comptoirs ont également déployé des forces de sécurité privées pour décourager la contrebande, qui est pourtant restée répandue.

Après 2010, la concurrence accrue, la baisse de la production et la résistance des mineurs ont remis en cause la domination des comptoirs privés au sein de l'EMAPE. Leur déclin a été accéléré par la fin du règne de Compaoré en 2014 et par l'accent mis par le nouveau gouvernement

de transition sur les enquêtes concernant les abus et sur la réforme du secteur minier. Aujourd'hui, bien qu'ils achètent encore de l'or, la plupart des comptoirs ont perdu leur présence territoriale et ont été remplacés par des comités locaux composés généralement de représentants des mineurs, de résidents locaux et d'autorités coutumières.

Financement de réseaux terroristes et criminels ?

Il se peut que les sites miniers artisanaux aient participé de diverses manières à des activités de groupes djihadistes, de réseaux criminels et de groupes d'autodéfense. Parfois, des sites miniers ont été visés violemment pour tenter de chasser les mineurs d'une zone. En octobre 2019, par exemple, un groupe armé a tué une vingtaine de chercheurs d'or sur un site près d'Arbinda, dans le nord-ouest du pays.

La presse locale a également diffusé des soupçons selon lesquels l'EMAPE serait devenue un moyen de blanchir l'argent et de financer la violence. Un rapport de 2021 du Comité économique et social burkinabé estime qu'entre 2016 et 2020, quelque 70 milliards de francs ouest-africains (CFA) – 105 millions d'euros – ont été consacrés au financement d'activités terroristes. Selon le quotidien *Sidwaya*, le rapport affirme que parallèlement aux produits du vol, du braconnage et du trafic de drogue, l'or a contribué au financement de groupes violents.

Les groupes djihadistes considèrent l'extraction de l'or comme *halal* (légal), ce qui légitime les pressions de paiement exercées sur les mineurs. Ces paiements peuvent être considérés comme de l'argent de protection, en accord avec les traditions plus anciennes régissant les relations entre les Touaregs et les groupes sédentaires de la région de Dori. Dans les provinces du Séno et du Soum, des groupes d'orpailleurs ont payé des groupes djihadistes pour garder des sites. Dans l'est du Burkina Faso, des groupes affiliés à l'État islamique du Grand Sahara (ISGS) et au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) tentent d'appliquer la charia et de prélever la *zakat*, un système d'aumône obligatoire de 10 % du revenu.

Ces pratiques ne sont pas toujours considérées par la population locale comme oppressives. Les mineurs sollicitent même parfois de la protection, en réponse à des actions de l'État ou d'autres acteurs. Les opérations antiterroristes visant le matériel minier peuvent, dans certains cas, avoir rapproché les mineurs locaux des djihadistes. Les décisions de fermer des sites miniers artisanaux dans l'est ont eu un effet négatif : elles ont privé les mineurs de leur source de revenu et les ont poussés à demander du soutien auprès des djihadistes. La récente interdiction d'exploitation aurifère dans les provinces du nord, imposée par le gouvernement régional en réponse à l'attaque meurtrière

de Solhan, a également suscité des critiques. Elle vise à priver les terroristes d'une de leurs sources de financement, mais elle pourrait avoir un effet contre-productif et nourrir ainsi la frustration et la dépendance économique dans une région où l'État est largement absent. Les alliances actuelles peuvent s'appuyer sur des tensions et des conflits préexistants, par exemple dans les cas où, comme l'a signalé l'International Crisis Group, des comptoirs privés ont tenté de conserver le contrôle du commerce de l'or en bénéficiant du soutien de groupes d'autodéfense, ce qui a conduit les orpailleurs à réagir en cherchant la protection des groupes djihadistes. Bien que les enquêtes sur l'attaque de Solhan soient toujours en cours, il se peut qu'une dynamique similaire ait œuvré là-bas.

Rétablir le contrôle de l'État sur l'exploitation minière artisanale

En 2015, une nouvelle agence gouvernementale, l'Agence Nationale d'Encadrement des Exploitations Minières Artisanales et Semi-mécanisées (ANEEMAS), a été créée pour soutenir et formaliser l'EMAPE. Elle a pour mandat de réorganiser la commercialisation de l'or produit sur les sites de l'EMAPE et de prévenir la contrebande, mais également d'offrir un soutien technique aux mineurs, de réduire au maximum l'impact environnemental et de lutter contre le travail des enfants. On pense généralement que l'ANEEMAS a assumé les fonctions de l'ancien CBMP. Cependant, la domination des comptoirs privés pendant une décennie et la création de nombreux comités locaux informels ont fragmenté le commerce de l'or artisanal à un niveau inconcevable avant 2006. L'or étant la cible de différents réseaux impliqués dans la violence actuelle, la reprise immédiate du contrôle national sur la commercialisation de l'or semble irréaliste. Au lieu de cela, l'ANEEMAS a choisi d'adopter une approche progressive, en commençant par déterminer des « sites pilotes » pour établir sa présence.

Bien que cette approche puisse permettre la présence négociée de représentants de l'État dans les zones minières, elle est également problématique. Les campagnes, les séances de formation et les installations construites sur les sites individuels font penser à la logique de projets de développement limités dans le temps et non à une réforme en profondeur du secteur. Et le fait qu'ANEEMAS reçoive des financements de bailleurs de fonds internationaux peut renforcer cette perception. Plus généralement, les rapports suggèrent que la plupart des mineurs ne se sentent pas suffisamment impliqués dans le mandat de l'ANEEMAS et considèrent plutôt l'agence comme un concurrent supplémentaire ou une entrave à la liberté d'établir des accords avec leurs fournisseurs et leurs cli-

ents. L'efficacité de l'ANEEMAS dépendra du rôle qu'elle se taillera par rapport aux autres agences étatiques et forces de sécurité, mais également de la légitimité qu'elle parviendra à acquérir dans le paysage extrêmement fragmenté de l'exploitation minière artisanale.

Conclusions

Il n'existe pas de lien automatique ou « naturel » entre la violence, l'insécurité et l'exploitation aurifère artisanale. La violence dans les zones d'EMAPE (perpétrée par des groupes extrémistes ou d'autodéfense) doit être examinée dans le contexte des trajectoires à long terme de désengagement de l'État du secteur minier artisanal et de la privatisation progressive de la sécurité dans les zones (anciennement) contrôlées par des entreprises privées. Les initiatives d'officialisation de l'EMAPE par l'État peuvent constituer une étape importante vers le rétablissement de la sécurité, mais uniquement si elles font partie de stratégies d'engagement plus larges, en étroite collaboration avec les mineurs et les autres opérateurs actifs du secteur.

Recommandations politiques

- Faire participer les mineurs et les opérateurs associés à la mise en œuvre des schémas de d'officialisation de l'exploitation minière afin d'éviter que les initiatives d'officialisation ne soient ressenties comme de la concurrence.
- Reconnaître les dynamiques de pouvoir à l'œuvre dans l'EMAPE afin de lutter contre les inégalités et de protéger les droits des travailleurs les plus vulnérables.
- Comprendre que la pauvreté rurale, la pression foncière et l'ethnisation des tensions exposent les gens au risque d'être recrutés par des groupes extrémistes. Par conséquent, une approche exclusivement répressive interdisant l'EMAPE a peu de chances de réussir et peut s'avérer contre-productive.
- Désamorcer la violence en s'attaquant aux facteurs structurels de la pauvreté et des inégalités rurales et en équilibrant les disparités territoriales.
- Répondre aux besoins et aux demandes des mineurs et des communautés rurales en matière de sécurité et contribuer ainsi à restaurer la confiance dans l'État.
- Continuer à examiner de manière critique la manière dont l'État participe à la violence en effectuant des actions militaires et en soutenant des groupes armés civils. ■

Conseils politiques fondés sur la recherche

La série de NAI Policy Notes est fondée sur la recherche universitaire. Pour accéder facilement aux sources de texte intégral et à d'autres lectures portant sur le sujet de cette note de politique, veuillez visiter notre site Web à l'adresse www.nai.uu.se/policynotes.



À propos de cette note de politique

L'hypothèse selon laquelle l'escalade de la violence au Burkina Faso est causée par l'augmentation concomitante de l'exploitation aurifère a, dans certains cas, conduit les autorités à fermer des mines. Nous soutenons que l'escalade de la violence doit plutôt être considérée comme le résultat de tendances de longue date telles que le désengagement de l'État, la dépendance économique croissante à l'or et la privatisation progressive de la sécurité.



À propos de nos notes de politique

NAI Policy Notes est une série de notes fondées sur la recherche et portant sur des sujets pertinents ; elles sont destinées aux stratèges, aux analystes et aux décideurs en matière de politique étrangère, d'aide et de développement. Elles visent à éclairer le débat public et à apporter des contributions dans le domaine de l'élaboration des politiques. Les opinions exprimées dans ces notes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'institut.



À propos des auteurs

Alizèta Ouédraogo est coordinatrice nationale de projet à Artisanal Gold Council (AGC) au Burkina Faso. Elle est également étudiante chercheuse associée à l'Institut de recherche sociale en Afrique (IFSRA), Ouagadougou. **Sabine Luning** est professeure associée à l'Université de Leiden. **Cristiano Lanzano** est chercheur au Nordic Africa Institute. Les trois auteurs participent à Gold Matters, un projet de recherche examinant les transformations vers la durabilité au sein de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or.



À propos de l'institut

Le Nordic Africa Institute mène des recherches indépendantes et pertinentes pour les politiques, fournit des analyses et éclaire la prise de décision dans le but de faire progresser les connaissances fondées sur la recherche concernant l'Afrique contemporaine. L'institut est financé conjointement par les gouvernements finlandais, islandais et suédois.

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



Cette note de politique repose sur des recherches pertinentes pour les ODD, concernant l'objectif 16.

Ce travail a été soutenu par le Programme de recherche conjoint sur les transformations vers la durabilité du Belmont Forum et de NORFACE (Joint Research Programme on Transformations to Sustainability), cofinancé par DLR/BMBF, ESRC, FAPESP, ISC, NWO, VR et la CE par le biais d'Horizon 2020 (numéro de subvention : 462.17.201).

Cette note de politique est une traduction du titre 'Insecurity in Burkina Faso – beyond conflict minerals', NAI Policy Notes, 2021:3.



**THE NORDIC
AFRICA INSTITUTE**
NORDISKA AFRIKAINSTITUTET